



Paris, le 7 février 2022

Objet : Mise à jour de la méthode de calcul de la commission de surperformance des fonds de la gamme AVIVA

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts de l'un des fonds cités en Annexe 1, gérés par Abeille Asset Management (anciennement dénommée Aviva Investors France) et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons qu'à compter du 11 février 2022, la documentation réglementaire des fonds va être modifiée afin de se conformer aux nouvelles orientations publiées par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) le 20 mars 2020 sur les commissions de surperformance qui ont fait l'objet de précisions en mai 2021.

Cette mise à jour a pour objet de compléter la description du calcul des commissions de surperformance et plus particulièrement de décrire les mécanismes relatifs à la période d'observation et à la cristallisation des commissions de surperformance.

En effet, les nouvelles orientations de l'ESMA imposent désormais une période d'observation pouvant aller jusqu'à cinq années consécutives et un rattrapage des performances négatives sur la période de référence concernée.

Cette mise à jour n'aura pas pour conséquence d'entraîner une éventuelle hausse effective de la commission de surperformance applicable à votre fonds.

Les autres caractéristiques des fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont eu aucun impact sur vos fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relative à ce changement.

Les nouveaux prospectus et les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) des fonds sont disponibles sur le site internet : www.avivainvestors.fr et sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE



Annexe 1

- Aviva Euro Crédit Court ISR
- Aviva Flex
- Aviva Grandes Marques ISR
- Aviva Investors Euro Credit Bonds ISR
- Aviva Investors Small & Midcaps Europe